

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2023

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni ce jour, 16 septembre 2023 à 11 h 00 sous la présidence de Mr Régis BRESSAND, Maire.

PRESENTS : Mmes BRILLAUD Elise, CORTET Violaine,
MM ABBE Philippe, BRESSAND Régis, SEGUIN Frédéric,
SEGUIN Gérard.

Absente excusée : Mme PISACRETA Fabienne.

Secrétaire de séance : Madame Violaine CORTET

OUVERTURE DE CREDITS

Le Maire expose que la Commune a été destinataire d'un complément indu de dotation en 2022 d'un montant de 1.000 euros et qu'il y a donc lieu de régulariser cette opération. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les ouvertures de crédits suivantes :

- DF – c/6588 : + 1000.00 €
- RF – c/7022 : + 1000.00 €

et charge M. le Maire des écritures nécessaires à cette régularisation.

VENTE DE BOIS PARCELLE 18

Le Maire présente l'offre faite par l'Entreprise Nicolas BONNAVENTURE d'Ancier pour l'achat de bois issus de la parcelle 18 :

- Piquets d'acacia : 25 €/ stère / Bois énergie : 6 € / tonne
- Bois de chauffage : 9 € / tonne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette offre et charge M. le Maire des écritures nécessaires à cette opération.

VENTE DU MATERIEL D'ENTRETIEN

Le Maire précise que depuis le départ en retraite de l'agent d'entretien, le matériel de tonte n'est plus utilisé et qu'il serait intéressant de le vendre. Une offre a été faite par L'Entreprise Daniel VIENNOT de La Grande Résie pour la reprise de la tondeuse et de la débroussailleuse pour la somme de 500 euros.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MEDECINE PREVENTIVE

Le conseil municipal donne son accord pour renouveler la convention de médecine préventive qui lie la Commune au Centre de Gestion de Haute-Saône.

PREVISION DE TRAVAUX DANS LA SALLE DU SECRETARIAT

Un devis chiffre le remplacement de la porte vitrée et la pose de survitrage sur les petites fenêtres à 3846.66 €. Ces travaux seront inscrits au budget 2024. L'isolation est à vérifier. Il pourrait être prévu d'acheter un radiateur à accumulation qui réduirait la consommation d'électricité.

INFORMATIONS DIVERSES

Comité des fêtes : bilan très positif du concours de boules – Prévision de l'organisation d'un loto le 18 novembre 2023.